Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260702-2026_07_008-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 2 juillet, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 25 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHO, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Michel CRIAUD, Marc LE CHENADEC, Edith LE PALAIRE, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Laëtitia NICOLAS, Elise JARRON-JAHANGARD, Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN

Absents :
Dominique LE JALLÉ donne pouvoir à Monique DELANNOY, en date du 01/07/2026
Hugo MAIRE donne pouvoir à Franck GALUDEC, en date du 01/07/2026
Manuela CADOU donne pouvoir à Florence RAUFFLET, en date du 01/07/2026
Angélique BERET donne pouvoir à Michel CRIAUD, en date du 02/07/2026

Date de convocation : 24/06/2026 **Date d'affichage convocation** : 25/06/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 09/07/2026

M. Franck GALUDEC est désigné en tant que **secrétaire de séance.**
Les débats sont retransmis dans leur intégralité sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac (https://www.youtube.com/watch?v=PRnYYFch8vE)

Délibération 2026 07 008
TARIFS SAISON CULTURELLE 2026/2027

Mme Florence Raufflet, Adjointe au Maire, présente la grille tarifaire ci-dessous pour la saison culturelle 2026/2027 :

Tarifs 2026/2027	Plein tarif		Tarif réduit **	Tarif unique	Scolaires		Gratuités
	Accueil/en ligne	Achat soir du spectacle			Etbl ASB	Etbl Hors ASB	
Présentation de saison	Gratuit						
Tarif A	35,00 €		30,00 €				Gratuit pour les - de 6 ans
Tarif B	22,00 €		20,00 €				Gratuit pour les - de 6 ans
Tarif C	15,00 €		13,00 €				Gratuit pour les - de 6 ans
Tarif D	12,00 €		10,00 €				Gratuit pour les - de 6 ans
Tarif E	10,00 €		8,00 €				Gratuit pour les - de 6 ans
Tarif 7-15 ans***				6.00 €			
Tarif ONB	20,00 €	25,00 €	15,00 €				Gratuit pour les - de 6 ans
Tarif spectacles jeune public				5,00 €			
Atelier tout public en lien avec un spectacle				5,00 €			

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260702-2026_07_008-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

Atelier tout public en lien avec un spectacle + le spectacle				7,00 €			
Concert scolaire ONB				5,00 €			Gratuit pour les élèves et accompagnateurs de CE2 de Muzillac et Questembert
Tarifs jeune public scolaires "entre cour et jardin"					2,90 €	5.00 €	Gratuit pour les accompagnateurs des écoles selon jauge applicable
Tarif adultes pour les séances scolaires				5,00 €			Gratuit pour les accompagnateurs des structures
Tarif collèges					4,00 €	5,00 €	Gratuit pour les accompagnateurs
Abonnement du 1er septembre au 30 juin	L'abonnement est nominatif. Pour 2 spectacles achetés simultanément, le spectateur devient abonné et bénéficie du tarif réduit sur tous les spectacles. L'abonnement offre un tarif préférentiel dans les salles suivantes : Le Forum à Nivillac, L'Asphodèle à Questembert, l'Hermine à Sarzeau, Grain de sel à Séné, Le Dôme à St Avé, L'échonova à St Avé, Scènes du golfe à Vannes – Arradon, la Passerelle à Theix-Noyalo.						
** Le tarif réduit est réservé au moins de 26 ans, aux demandeurs d'emplois, aux détenteurs de la carte CEZAM, au titulaire d'un compte CNAS, aux détenteurs d'un Pass culture, aux abonnés des centres culturels Le Vieux Couvent à Muzillac, Le Forum à Nivillac, L'Asphodèle à Questembert, L'Hermine à Sarzeau, Grain de sel à Séné, Le Dôme à St Avé, L'échonova à St Avé, Scènes du Golfe Vannes – Arradon, La Passerelle à Theix-Noyalo							
*** Le tarif des 7-15 ans sur présentation d'une pièce justificative							
Modes de paiement acceptés : Carte bancaire, espèces, chèque, pass culture, chèque culture, chèques vacances							

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE les tarifs de la saison culturelle 2026-2027.

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	Le secrétaire de séance, Franck GALUDEC
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)